

Règlement des Coupes du Loir-et-Cher

1) Composition des équipes :

Coupe Jean-Claude PINGUET : 4 joueurs pour un total de points licence (phase 2) ne dépassant pas 4800 points

Coupe Tania PEGUET: 4 joueurs pour un total de points licence (phase 2) ne dépassant pas 2800 points

2) Règles de brûlage :

- a. Un joueur ayant participé à une rencontre dans une équipe de l'une des 2 Coupes ne peut participer à une rencontre dans une autre coupe ou équipe.
- b. Aucune limitation pour les joueurs mutés, étrangers ou communautés européennes.
- c. Les joueurs de catégorie d'âge poussin ne sont pas autorisés à participer aux Coupes du Loir-et-Cher.
- d. Peuvent participer aux Coupes les licences traditionnelles féminines et masculines.

3) Déroulement des rencontres :

Les rencontres se déroulent par équipe de 4 opposants A, B, C, D contre W, X, Y, Z disputant chacun 3 parties, avec 2 doubles. Le positionnement des joueurs les mieux classés dans les positions A et Y est obligatoire.

4) Lieux et heures des rencontres :

Les rencontres se déroulent le vendredi à 19h, toutefois il est laissé aux clubs le libre choix de s'organiser pour jouer la rencontre à une autre date. Un courriel des 2 clubs s'opposant devra être envoyé au responsable s'il y a modification de la date et heure de la rencontre.

Les équipes qualifiées en demi-finale des Coupes poursuivront leur parcours lors d'une journée finale prévue au mois de juin.

5) <u>Déroulement de la compétition :</u>

Les équipes inscrites seront réparties dans des poules de 4. L'équipe terminant 1ère de sa poule est qualifiée pour le tableau montant, les équipes terminant 2ème et 3ème disputent des barrages pour atteindre le tableau soit montant, soit descendant. La compétition se déroule en classement intégral, toutes les équipes disputent des rencontres de classement.

Attention, suivant le nombre d'inscrits, la formule pourrait être amenée à être modifiée, les clubs inscrits seraient prévenus avant le début.

6) Journée finale:

Elle se déroule au mois de juin selon le calendrier adressé par le responsable des Coupes, avec les finales et petites finales à partir de 17h. La remise des récompenses est effectuée à l'issue des rencontres.

7) Droits d'engagement :

Les droits d'engagement sont fixés à 10€ par équipe par Coupe ; l'engagement est ensuite gratuit pour toute équipe supplémentaire.